Calais : CRS refoulés, clandestins acceptés

18/05/2009 à 22h00

Depuis des années, les CRS s'installaient durant la période estivale dans le collège Martin Luther King de Calais. Cette année, le président du Conseil général du Pas-de-Calais, Dominique Dupilet (PS), a annoncé son refus de mettre ce collège à leur disposition en raison de son opposition «*à la politique de répression des migrants.*»

> *« **Outre la surveillance des plages, les CRS hébergés à Calais, ont maintenant pour mission de faire "la chasse" aux migrants […]. Le conseil général ne peut l'accepter**», écrit Dominique Dupilet. «La pression de l'Etat sur les candidats à l'immigration s'est lourdement renforcée depuis la nomination de Brice Hortefeux puis Eric Besson [au poste de ministre de l'Immigration, ndlr]. Le département refuse donc, en accueillant des CRS dans ses locaux, de s'associer à cette politique de répression», a-t-il ajouté.*
> *Le communiqué du SNES-FSU dénonce lui aussi l'accueil de compagnies de CRS, prévu lors des prochaines grandes vacances. «Sur le fond, on apporte notre soutien au personnel en lutte pour qu'un établissement scolaire, quel qu'il soit, ne soit pas utilisé, dans le contexte calaisien, comme un poste avancé de la chasse aux migrants», écrivent ses représentants.*
> *(Sources 1, 2)*